



Plateforme E-formation

A travers sa plateforme de formation en ligne "E-formation", OCAPIAT propose des contenus transversaux et spécifiques à ses branches professionnelles, pour l'ensemble de ses entreprises adhérentes et de leurs salariés.

➤ C'est quoi ?

E-formation d'OCAPIAT est une plateforme de formation en ligne, réservée aux salariés des entreprises relevant du périmètre d'OCAPIAT et aux branches professionnelles.

Elle permet d'accéder à des formations, à des contenus multimédias et d'obtenir des attestations de suivi le cas échéant.

Les ressources pédagogiques proposées sont classées en deux grandes catégories :

- Le socle commun qui contient des formations et contenus multimédias transversaux.
- Les formations et contenus multimédias « branche » : accessibles selon la branche d'appartenance.

➤ Pour qui ?

La plateforme E-formation d'OCAPIAT s'adresse :

- à toutes les entreprises relevant du périmètre OCAPIAT et à leurs salariés,
- aux branches professionnelles et à leurs salariés.

➤ Quels objectifs ?

- Soutenir et renforcer la formation, l'apprentissage digitalisé et le développement des compétences.
- Accéder à des formations et contenus multimédias, proposés par OCAPIAT, ses branches professionnelles et ses partenaires.

➤ Quels services ?

Sur E-formation d'OCAPIAT, vous pouvez (en tant que représentant de votre entreprise) :

- consulter les contenus multimédias et pédagogiques digitaux mis à disposition par OCAPIAT ;
- inscrire vos collaborateurs aux contenus que vous aurez sélectionnés (après création de leur compte utilisateur) ;
- suivre leur progression dans la réalisation des modules.

A travers sa plateforme de formation en ligne "E-formation", OCAPIAT propose des contenus transversaux et spécifiques à ses branches professionnelles, pour l'ensemble de ses entreprises adhérentes et de leurs salariés.

➤ Conditions d'accès

L'accès à la plateforme E-formation d'OCAPIAT est privé et se fait exclusivement via l'extranet [MON ESPACE OCAPIAT](#). Les entreprises et les branches professionnelles, ainsi que leurs salariés peuvent accéder à la plateforme et aux contenus proposés gratuitement. Les entreprises et branches ont la possibilité de créer des comptes utilisateurs pour leurs salariés et de les inscrire aux formations et contenus multimédias disponibles.

➤ Comment y accéder ?

1. Rendez-vous sur votre extranet [MON ESPACE OCAPIAT](#).
2. Sélectionnez « Entreprise », puis « Services en ligne **MONCOMPTE** ».
3. Connectez-vous et accédez à la plateforme depuis le menu « Boîte à outils » ou encore depuis le menu d'accès rapide « ACCÉDER À LA PLATEFORME E-FORMATION ».

